

de ses membres, est de lui communiquer une rectification à mon *Catalogue des Fougères, Prêles et Lycopodiacées des environs du Mont-Blanc*, publié en 1860.

Depuis la publication de cette brochure, j'ai eu l'avantage d'entretenir d'agréables relations avec le savant monographe M. le docteur Milde (de Breslau), qui a bien voulu m'éclairer de ses lumières.

Dans mon travail (p. 15), j'ai dédié à mon savant ami de Genève, M. Reuter, un *Botrychium* qui doit être rapporté au *B. matricarifolium* A. Br. (*B. rutaceum* des auteurs).

Quant au *Botrychium rutifolium* A. Br. (*B. matricarioides* Willd.), j'ai eu l'heureuse chance de le recueillir de nouveau le 28 octobre 1862, non loin de la localité que j'ai indiquée dans mon *Catalogue* (p. 16). Cette espèce est donc acquise à la flore de France.

Je dois mentionner aussi deux variétés nouvelles qui ne figurent pas dans mon *Catalogue des Lichens des environs du Mont-Blanc* (1). Ce sont les *Cetraria aculeata* Schær. var. *erinacea* Nob. et *Cetraria islandica* Ach. var. *hypoleuca* Nob. J'en donnerai la description dans une prochaine édition de mon *Catalogue*, qui contiendra un nombre presque double d'espèces ou de variétés inédites.

Je termine cette note en signalant à l'attention des bryologues deux nouvelles espèces de Mousses trouvées dans le rayon de mes explorations scientifiques autour de la chaîne du Mont-Blanc (dont les limites sont tracées sur une carte qui accompagne mon *Catalogue des Fougères*). Ce sont les *Didymodon denticulatus* Schimp. in litt. 1862, et *Brachythecium Payotianum* Schimp. in litt. 1862. Le célèbre professeur de Strasbourg les décrira dans la nouvelle édition de son *Synopsis*, à laquelle il travaille, et je ne puis mieux faire que de céder la plume à l'éminent bryologue.

DIANTHUS DELTOIDI-SILVATICUS. — NOTE SUR UN HYBRIDE ENTRE LE *D. DELTOIDES* L.

ET LE *D. SILVATICUS* Hoppe, Godr. et Gren., par **M. H. LORET.**

(Montpellier, 27 février 1863.)

Encore une nouveauté, penseront avec un peu d'humeur peut-être quelques botanistes absorbés par l'étude de l'organisation intime des plantes, et qui n'ont ni le temps, ni l'occasion de rechercher les formes inconnues que la nature a produites. Eh! mon Dieu, oui, encore une nouveauté, et il y en a certes bien d'autres que nous serions heureux de connaître, car nous ne nous croirons jamais trop riches, même lorsqu'il nous restera à peine le temps d'inventorier

(1) Publié dans les *Bulletins de la Société des sciences naturelles du canton de Vaud*, n° 47,

nos richesses. Il est facile, nous l'avouons, de prendre le change, et l'imagination, même dans les sciences, a le triste privilège de faire couler beaucoup d'encre sans que nous en soyons, hélas ! plus éclairés. Qu'on se garde donc d'écrire sans une conviction profonde et qui ait pour base des données certaines ; personne plus que nous ne forme ce souhait. La prudence et la réserve sont plus que jamais commandées, aujourd'hui qu'une déplorable superfétation a envahi la nomenclature ; mais est-ce une raison pour s'arrêter quand la science marche, et serait-il plus sage de se taire quand on se croit certain d'avoir rencontré une production inconnue ou que personne n'a mentionnée ? La plante que nous avons à signaler nous paraît être de ce nombre, et c'est une de celles qui offrent avec évidence toutes les conditions de l'hybridité. Dans les genres à espèces intimement unies, comme les *Dianthus*, ces formes adultérines perdent en partie par la dessiccation leur cachet distinctif ; mais, étudiées vivantes au milieu des espèces génératrices, elles décèlent souvent leur origine au botaniste même le moins exercé.

L'hybride dont nous parlons s'est montré à nous en juillet 1862, à Saint-Agrève (Ardèche) (1200 m. d'alt.). Il végète au milieu d'un nombre considérable de *D. silvaticus*, et non loin du *D. deltoïdes* qui abonde également dans les mêmes prairies. La situation respective des trois plantes, autant que la distribution des caractères, nous a convaincu qu'il a pour mère le *D. silvaticus*, au pied duquel ont germé les graines hybridées, et que le pollen, transporté sans doute par les insectes, a été fourni par le *D. deltoïdes*.

Persuadé qu'il est inutile de décrire, comme on décrit les espèces, des hybrides qui disparaissent souvent sans retour, nous nous contenterons de mentionner ici les notes différentielles qui séparent le nôtre de ses ascendants. Quoiqu'il ait plus spécialement le facies du *D. silvaticus* qui l'entoure, on l'en distingue de prime abord par une couleur glauque qu'il doit évidemment à l'influence paternelle, et par les dimensions moindres de presque tous ses organes. Les écailles calicinales sont elliptiques et moins brusquement acuminées, le tube du calice est bien plus court, les pétales, de moitié plus petits, sont denticulés et jamais profondément découpés, etc. Il diffère du *D. deltoïdes* par les organes de végétation plus développés, sa tige glabre et plus dressée, son calice brun olivâtre plus gros, les pétales à limbe arrondi, les fleurs un peu fasciculées, etc.

Il est remarquable surtout par deux caractères qui, tout en faisant défaut dans les espèces légitimes, contribuent néanmoins à en confirmer le croisement. Ses étamines, en effet, sont constamment rudimentaires ; elles semblent même tout d'abord manquer entièrement, car les anthères, dépourvues de pollen bien conformé, reposent sur un filet extrêmement court au fond de la corolle, au lieu d'en couronner la gorge comme à l'ordinaire.

L'autre phénomène différentiel est offert par la corolle, dont les pétales sont toujours relevés en entonnoir et ne s'étalent point horizontalement comme

ceux des parents (1). Quelle explication plausible donner de ce fait ? Si Dieu eût créé un OEillet en associant, pour former la corolle, les petits pétales du *D. deltoïdes* aux onglets résistants du *D. silvaticus*, il nous paraît probable que l'épanouissement complet d'une pareille fleur eût été fort difficile ; aussi nous a-t-il semblé naturel d'attribuer le phénomène en question à l'union accidentelle de l'onglet large et fort du *D. silvaticus* avec un limbe de petite dimension dû à l'influence du *D. deltoïdes*. Quoi qu'il en soit, l'état des étamines contribue puissamment à démontrer l'hybridité de notre plante, et l'impossibilité qu'éprouve la corolle à s'ouvrir complètement, loin d'infirmier cette hybridité, nous paraît propre au contraire à la mieux établir.

Nous croyons, en terminant, devoir parler d'une plante dont l'hybridité est moins certaine pour nous que celle du *D. deltoïdi-silvaticus*, mais à la formation de laquelle le *D. deltoïdes* semble avoir concouru en remplissant un rôle analogue à celui que nous venons de lui assigner.

Le 4 août 1853, nous trouvâmes sur un petit rocher de Gavarnie, au milieu des *Dianthus monspessulanus* et *deltoïdes*, une forme qui avait plusieurs caractères du premier, mais qui nous sembla trop éloignée du second pour y voir avec certitude un hybride de ces deux espèces. La plante mystérieuse paraissait refléter plus sensiblement, avec l'influence du *D. monspessulanus*, celle du *D. superbus*, dont elle semblait être d'abord comme un diminutif ; mais une pareille hybridation n'était point admissible, car le *D. superbus* ne se montrait là nulle part. D'ailleurs, comment admettre un croisement entre ces deux espèces, puisque la dernière, au même lieu et à la même altitude, est en retard de près d'un mois sur sa congénère, quoique certaines flores leur assignent à tort la même époque de floraison ?

Le 2 août 1860, nous retrouvâmes confondus sur le même rocher les *D. monspessulanus* et *deltoïdes*, mais la forme qui nous avait embarrassé sept ans auparavant ne s'y retrouvait plus, circonstance, pour le dire en passant, qui nous parut militer en faveur de la présomption d'hybridité. Cette plante, que nous avons recueillie en 1853, est dans notre herbier toujours innommée. Nous n'hésiterions point à l'appeler aujourd'hui *D. deltoïdi-monspessulanus*, si nous ne savions combien a été nuisible souvent la confusion d'une simple probabilité avec la certitude qui seule peut autoriser l'introduction d'un nouveau nom dans la science. Toutefois, en voyant, d'une part, le rôle que vient de jouer le *D. deltoïdes* dans un cas analogue ; en nous rappelant, d'un autre côté, la disparition du *Dianthus* de Gavarnie, dont les parents présumés occupent toujours le même rocher, nous espérons que de nouveaux faits viendront confirmer tôt ou tard nos présomptions relativement à l'hybridité de cette plante.

(1) Nous avons observé ce contraste plusieurs fois sur place, et, chaque jour, sur notre fenêtre, dans un vase où nous avons réuni ces trois plantes.

A en juger par le *D. deltoïdi-silvaticus* de Saint-Agrève, dont l'hybridité nous est démontrée, le *D. deltoïdes* est une de ces plantes dont l'action, dans le croisement, est moins énergique et moins évidente que celle de leur congénère. En effet, dans les deux cas d'hybridité, l'un incontestable, l'autre problématique, dont nous avons parlé, les *Dianthus monspessulanus* et *silvaticus* nous semblent révéler, pour ainsi dire, une certaine supériorité de tempérament relativement au *D. deltoïdes*. L'action de celui-ci a été généralement moins sensible; son pollen n'a modifié que faiblement l'ovule fécondé, et la plante hybridée a conservé une ressemblance plus marquée avec le porte-graine.

SÉANCE DU 27 MARS 1863.

PRÉSIDENTE DE M. E. COSSON.

M. Éd. Bureau, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 13 mars, dont la rédaction est adoptée.

Par suite des présentations faites dans la dernière séance, M. le Président proclame l'admission de :

MM. BRELAY (Ernest), propriétaire, à Bougival (Seine-et-Oise), présenté par MM. Guilloteaux-Vatel et Oudinet;

GUILLOTEAUX (Joannès), banquier, rue de Trévise, 32, à Paris, présenté par MM. Guilloteaux-Vatel et Oudinet.

M. le Président annonce ensuite une nouvelle présentation, et fait part à la Société de la perte regrettable qu'elle vient de faire dans la personne de M. l'abbé Dænen, décédé à Dreux le 8 de ce mois. A cette occasion, M. le Président s'exprime en ces termes :

Messieurs,

J'ai un bien pénible devoir à remplir; j'ai à vous annoncer la perte que la Société vient de faire d'un de ses membres les plus dévoués, qui, malgré son grand âge, était heureux de s'associer à nos études, d'assister à nos sessions départementales annuelles, et de contribuer par son active libéralité à la vulgarisation de la connaissance des plantes. La mort de M. l'abbé Dænen affligera profondément tous ceux qui, par leurs relations avec lui, ont été à même d'apprécier ses excellentes qualités, mais elle est pour moi un véritable deuil de famille. Il y a bien peu de temps que je vous rappelais à Grenoble le dévouement et la sollicitude toute paternelle avec lesquels l'abbé Dænen a